REGLEMENT CONCOURS INTERNATIONAL PIANO A MAYENNE

Le 13^{ème} Concours International de Piano à Mayenne aura lieu au Théâtre Municipal de Mayenne les jeudi 27, vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 avril 2023.

Le Concours est ouvert aux pianistes de toutes nationalités, âgés au maximum de 35 ans au 1^{er} janvier 2023.

Les récompenses (sous réserve des partenariats en cours) :

- . 1er Prix (Conseil Départemental de La Mayenne) : 4 000 €
- 1 Récital pour le concert d'ouverture du Concours 2024
- . 2ème Prix (Mayenne Communauté) : 1 500 €
- . 3ème Prix (Pays d'Art et d'Histoire) : 1 000 €
- . Prix Spécial Albert II de Monaco : 1 000 €
- . Prix du Public : 1 000 €
- . Prix du Pianiste le plus prometteur (Piano et Cie) : 300 €
- . Prix Coup de Cœur du Château de Bourgon
- . Prix Coup de Cœur des « Musicales des Châteaux »
- . Prix des Collégiens et Lycéens

Les bulletins d'inscription sont à envoyer avant le 15 mars 2023.

Le Jury sera composé de personnalités du monde musical et ses décisions seront sans appel.

Les candidats s'y présenteront dans un ordre fixé par tirage au sort. Le concours comprend 3 épreuves : les éliminatoires, ½ finale et Finale.

La direction du concours se réserve le droit d'autoriser l'enregistrement radio et la télédiffusion des séances du concours, ainsi que la prise de photographies, et d'en réaliser l'enregistrement sur tout support d'image, d'audio ou de vidéos, au profit du Concours International de Piano.

Au cas où un des candidats s'avèrerait être un élève d'un des membres du jury, ce dernier ne participera pas à la notation.

Les candidats en peuvent prétendre à aucun cachet ni aucun droit. En cas d'insuffisance de participants, la direction se réserve le droit d'annuler le concours.

Un accusé de réception sera envoyé à chaque candidat. Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des candidats.

Un hébergement dans des familles d'accueil sera possible pour les candidats si ils en font la demande lors de l'inscription ou au plus tard le 14 mars 2023.

Par leur inscription, les candidats acceptent le règlement du concours et s'engagent à participer à l'ensemble des épreuves et à accepter les décisions du jury.

Conditions financières :

85 € de droits d'inscription par virement bancaire sur le compte REGIE CONSERVATOIRE MUSIQUE MAYE IBAN (International Bank Account Number) :

FR76 1007 1530 0000 0020 0069 069 TRPUFRP1